



TAROT CLUB LE PAROISSIEN

Association déclarée selon la loi 1901 (JO du 8 avril 1983)
Siège social : Mairie de La Grande Paroisse (Tel : 01 64 32 54 54)
77130 La Grande Paroisse

La Grande Paroisse le 15 juin 2021

Assemblée Générale - CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Les mesures de confinement moins sévères permettent maintenant d'organiser l'assemblée générale qui devait se tenir en février.

J'ai donc l'honneur de vous prier de bien vouloir participer à l'assemblée générale ordinaire de clôture de l'exercice 2020 et qui se tiendra le :

Dimanche 11 juillet 2021 à 11h
Salle du Lavoir
Rue de l'église
77130 La Grande Paroisse

Tous les adhérents 2019 sont également membres de droit pour cette AG même s'ils n'ont pas repris l'adhésion 2020 (décision votée en CA du 28 mai 2021)

Les mesures sanitaires restent d'actualité et donc le masque sera obligatoire.

Ordre du jour :

- Rapport moral de fin d'exercice
- Bilan des compétitions 2020 : participation et indemnités
- Bilan financier et clôture des comptes de l'exercice 2020
- Cotisations et budget prévisionnel 2021
- Perspectives 2021 et calendrier prévisionnel
- Elections du Conseil d'administration

Je vous remercie par avance de votre participation.

Le président
Jean-Claude Gallois

TCLP – Programme de la journée de l'Assemblée Générale

Dimanche 11 juillet 2021 – Salle du Lavoir

- **10h30 Ouverture salle**
 - **Café / croissant offerts**
 - **Prises éventuelles de nouvelles adhésions 2021**
- **11h**
 - **Assemblée Générale**
- **12h30 / 12h45**
 - **Réunion du nouveau conseil d'administration**
 - **Formation du bureau 2021**
 - **Questions diverses urgentes**
 - **Vin d'honneur, apéritif**
- **13h**
 - **Lunch ou repas froid (à réserver)**
Salades composées, viandes froides, fromages, pâtisseries et fruits, eaux, bière et vins, café...
- **14h30 / 18h30**
 - **Tournoi amical pour les volontaires**
- **18h30/19h30**
 - **Rangement et nettoyage de la salle**

- ✚ Chaque adhérent peut participer au lunch avec une **réservation de 8 €**
- ✚ Une personne supplémentaire possible au même tarif pour chaque adhérent
- ✚ Le club prendra en charge le complément du coût du repas pour chaque participant
- ✚ Invités d'honneur : maire et adjointe aux associations

Réservation pour la restauration

Il est important de confirmer votre participation et nombre de personnes avant le 02 juillet 2021

Inscriptions et versement réservation : Gallois JC

Tel : 06 11 92 10 35 ou mail : j-c.gallois2008@laposte.net

Dimanche 11 juillet 2021 à 11h à la salle du lavoir : Assemblée Générale exercice 2020.
Les convocations seront envoyées au plus tard le 19 juin 2021.

Le conseil d'administration du 28 mai 2021 confirme que l'appel de cotisation reste ajusté à la période FFT (année scolaire) soit du 01/07/2021 au 30/06/2022.

- Votre adhésion 2020 actuelle reste active jusqu'au 30 juin 2022.
- Vous n'avez pas repris d'adhésion en 2020 : votre adhésion 2019 n'est plus valable mais vous restez membre du club jusqu'à l'assemblée générale du 11 juillet 2021 avec droit de vote (CA du 28/05/2021).
- Vous devrez reprendre l'adhésion 2021.
- Les adhésions (et les licences) 2021 seront à régulariser à partir du 11/07/2021

Remarques :

1. Vous étiez adhérent au tarot club le paroissien en 2019 ou en 2020 et donc vous avez un droit de vote lors de cette assemblée générale.
2. Vous adhérez au tarot club le paroissien le jour de l'assemblée générale (sous réserve de validation par la majorité des membres du CA) et donc vous avez un droit de vote lors de cette assemblée générale.
3. Vous serez absent à l'assemblée générale : vous pouvez donner procuration à un autre adhérent (remplir le document joint)
4. Vous souhaitez être candidat pour le prochain conseil d'administration : faites acte de candidature (document joint)
5. A l'issue de l'assemblée générale une réunion du nouveau conseil d'administration sera immédiatement convoquée afin de former le nouveau bureau.
6. Un repas froid est programmé pour le dimanche 11 juillet à 13h, il sera précédé d'un apéritif d'honneur vers 12h30

Tarot Club Le Paroissien

POUVOIR

**Je soussigné, ne pouvant pas participer à l'Assemblée Générale du 11 juillet 2021, donne pouvoir à
pour me représenter lors de cette réunion.**

Signature :

*Quatre procurations au maximum par membre
Les procurations sont à transmettre au président avant l'AG*

TCLP - CANDIDATURES pour le Conseil d'Administration

**L'assemblée générale 2020 se déroulera le
Dimanche 11 juillet 2021 à 11h à la salle du lavoir.**

Situation des membres du conseil d'administration actuel :

Il y avait 9 membres élus au conseil en février 2020

Le conseil est renouvelable par tiers chaque année (statuts).

Les membres suivants sont sortants :

Isabelle Correia, Danielle Mailly, Pierre Maintenant, Hervé Longuet.

Il y a donc quatre places à pourvoir (3 places pour un mandat de 3 ans et 1 place pour 1 an sur le mandat de Hervé Longuet)

- Restent élus pour 1 an : Marault Jeanine, Gallois Jean-Claude
- Restent élus pour 2 ans : Rousseau-Bucher Christine, Joachim Bernard et Mailly Christian

Questions :

Les sortants sont-ils candidats pour un nouveau mandat ?

Existe-t-il des démissionnaires dans les membres restants ?

Etes-vous candidat pour entrer dans le nouveau conseil d'administration 2021 ?

***Nous rappelons que le conseil d'administration est élu en assemblée générale
Et qu'immédiatement à l'issue de l'assemblée générale une réunion du
nouveau conseil élira le bureau du Tarot Club Le Paroissien.***

Tarot Club Le Paroissien CANDIDATURE pour le Conseil d'Administration

**Je soussigné,, déclare me porter candidat(e) pour
entrer dans le conseil d'administration 2021.**

**Candidature à transmettre à un membre du bureau ou à adresser au Président
JC Gallois – 1 rue haute – 77130 La Grande Paroisse**

Signature :